

F 80G  
21H1H  
(H)

# Traite des Noirs au Siècle des Lumières

(Témoignages de négriers)

Présentation par I. et J.L. Vissière



a.m. métailié



La traite des noirs  
au siècle  
des lumières

8° G.  
21474  
(4)

DE MÉMOIRE D'HOMME

Collection dirigée par J.P. Duviols

Hans Staden, *Nus, féroces et anthropophages* (1557).

Présentation : M. Bouyer et J.-P. Duviols.

John Long, *Trafiquant et interprète de langues indiennes. Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale* (1768-1787).

Présentation : W. Camus.

Joseph Arthur de Gobineau, *Trois ans en Asie* (1855-1858).

Présentation : G. Anquetil.

Francisco de Jérez, *La Conquête du Pérou* (1547).

Présentation : P. Duviols.

*A paraître :*

L'Espagne romantique (Témoignages de voyageurs français).

Présentation : J.-R. Aymes.

Antonio Pigafetta, *Relation du voyage de Magellan* (1519-1522).

Ulrich Schmidel, *Voyage au Brésil et au Rio de la Plata* (1534-1554).

BOAT-1881-55-15-1000  
au siècle des lumières

# La traite des noirs au siècle des lumières (Témoignages de négriers)

Présentation par Isabelle et Jean-Louis VISSIERE

Publié avec le concours du Centre National des Lettres

1615

ÉDITIONS A.M. MÉTAILIÉ  
37 rue Froidevaux, Paris 14.

1982

DL-21-12-1981-37408

# La traite des noirs au siècle des lumières

(Témoignages de négriers)



© A.M. Métailié, Paris, 1982.

ISSN 0240-2165

## La traite des noirs au siècle des lumières

La traite et l'esclavage, ces crimes contre l'Humanité, nous paraissent particulièrement choquants lorsqu'ils se situent à une époque d'émancipation comme le Siècle des Lumières. Le lecteur de Montesquieu et de Voltaire pourrait croire que cet *abus* était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, universellement réprouvé. Il n'en est rien. La réalité, qui dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer, se révèle d'une complexité surprenante : commerce lucratif et florissant, cautionné par les autorités civiles et religieuses, la traite était, au temps de *Candide*, non seulement licite mais honorable. Elle jouait un rôle économique de premier plan et constituait la clé de voûte d'un système qui bénéficiait de la complicité générale. Si elle enrichissait de façon spectaculaire les armateurs nantais, elle faisait vivre les équipages et une foule d'artisans. Grâce à la main-d'œuvre qu'elle fournissait aux planteurs des Iles, elle alimentait les tables européennes en sucre et en café. Aussi a-t-on pu écrire cette phrase stupéfiante : « Retracer l'histoire de la traite, c'est donc retracer l'histoire d'une des pages les plus brillantes de notre histoire commerciale<sup>1</sup>. »

On voit clairement ces deux faces du problème : cette *page de notre histoire* est-elle *infâme* ou *brillante*? Les protestations de Montesquieu ou de Voltaire qui figurent dans les manuels scolaires ne doivent pas faire oublier l'abondante littérature d'inspiration mercantile et raciste qui, jusqu'à la Révolution, a apporté aux négriers des justifications théoriques. Paradoxe scandaleux : l'Europe chrétienne, humaniste, qui considère l'esclavage comme une tare de l'Antiquité païenne, a ressuscité dans ses colonies une institution contraire au droit, à la morale et à la religion. Comment a-t-on pu en arriver là? Comment a-t-on pu s'accommoder d'une monstruosité au point de la trouver naturelle et même digne d'éloges? La réponse est sans doute simple. Les profiteurs du système n'avaient pas besoin d'orchestrer des campagnes de propagande : il y a, à l'origine de la traite et de l'esclavage, un tel enchaînement de circonstances que cette exploitation féroce de l'homme par l'homme pouvait sembler nécessaire, inévitable, inscrite dans la nature même des choses.

1. E. Augeard, *la Traite des Noirs avant 1790 au point de vue du commerce nantais*, 1901, p. 12 (cité par Hoffmann, *le Nègre romantique*).

## *La logique du négrier*

Les premières justifications sont tirées du déroulement même de l'Histoire. La Guinée et les côtes d'Afrique centrale ont été reconnues dès le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle par les navigateurs portugais. Dans ce premier eldorado, on trouvait de l'or, des épices et, accessoirement, des esclaves. Les Portugais profitèrent des facilités locales, mais, comme l'agriculture européenne ne manquait pas de bras, ils n'organisèrent pas de trafic de main-d'œuvre. Tout changea lors de la découverte de l'Amérique. Faut-il considérer Christophe Colomb comme le grand responsable du calvaire des Noirs? Les Espagnols eurent immédiatement besoin de mineurs et de manœuvres agricoles. On peut presque dire que, dès 1492, le mécanisme infernal était en place. Les Indiens, surexploités, meurent comme des mouches. Leurs révoltes sont noyées dans le sang. C'est alors que Las Casas propose sa « curieuse substitution », comme dit Borges. Voilà où mènent les idées humanitaires!

Ce commerce infâme durera trois siècles. L'occupation progressive de l'Amérique et des îles par les puissances européennes entraîne inéluctablement le développement de l'esclavage et de la traite. Solidarité des continents : l'Europe, pour mettre en valeur l'Amérique, fait appel à l'Afrique. L'Histoire devient planétaire. Le système atteindra son apogée au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle. En France, par exemple, la traite revêt depuis 1642, grâce à l'aval de Louis XIII, un caractère officiel. Colbert, créateur de la Compagnie des Indes occidentales (1664), l'intègre à sa politique économique.

Avec une rigueur cynique, les administrateurs et les colons justifient la traite en insistant sur les nécessités de la colonisation. Il y a d'abord une *nécessité démographique* : la « traite des Blancs » a échoué. Les « engagés » du temps de Louis XIII, fils de famille ruinés, marins, voyous, attirés par des promesses mirifiques ou simplement déportés, formaient un peuplement « insuffisant en quantité et en qualité<sup>2</sup> ». Ensuite il y a une *nécessité agricole* : dans des régions impropres aux cultures européennes, la révolution de la canne à sucre impose l'esclavage comme seul mode rationnel d'exploitation. Cette canne à sucre, introduite en 1640 dans les Antilles françaises, a pris un essor fulgurant. Il s'agit d'une culture complexe, délicate, et les premières opérations industrielles de la fabrication du sucre doivent se faire sur place. Tout cela exige une main-d'œuvre nombreuse et active. Or, la population blanche est alanguie par le climat : seuls, des travailleurs originaires des Tropiques peuvent

2. H. Deschamps, *Histoire de la Traite des Noirs de l'Antiquité à nos jours*, p. 62.

suppléer à la carence des Indiens et des Européens. Enfin, il faut souligner la *nécessité économique*. La consommation du café, du sucre, du tabac est entrée dans les mœurs européennes. L'apparition de besoins nouveaux légitime la colonisation de terres fertiles. La métropole ne peut plus vivre sans les colonies qui, elles, ne peuvent se passer de main-d'œuvre noire. La traite est bel et bien devenue pour l'Europe une *nécessité vitale*. Dans l'optique de Colbert, l'expansion coloniale, en créant une sorte de France tropicale complémentaire, doit favoriser l'autarcie du royaume. Puisque les sujets de Louis XIV consomment, par exemple, du tabac, on fera en sorte qu'ils prisent et fument français... On évitera ainsi d'enrichir les royaumes voisins, on tâchera même d'éliminer la concurrence étrangère sur le marché européen. Voilà le mercantilisme.

Les rapports de la traite avec le commerce et l'industrie sont aussi intéressants : la pratique du voyage *circuiteux* ou *triangulaire* apparaît comme un « trait de génie ». En effet, les promoteurs de ce système avaient avantageusement résolu le problème du fret : pour que la navigation soit vraiment rentable, il faut que le bateau échange ses marchandises contre d'autres et ne circule jamais à vide. Un vaisseau quitte Bristol ou Nantes chargé de toiles : il assure donc un débouché à la production des villes manufacturières, ce qui rend les tisserands européens solidaires des négriers. En Afrique, on troque les toiles contre des esclaves. En Amérique, on débarque les esclaves et on charge du sucre et du café. Ce type de commerce ne nécessite qu'une mise de fonds, celle qui permet, au départ, l'achat des marchandises d'Europe. Ensuite c'est le régime du troc. Un double troc qui garantit un double profit.

Abstraitement, l'opération revêt un caractère grandiose : le commerce qui associe trois continents apparaît comme une manifestation éclatante du génie humain, capable de rivaliser avec le Dieu créateur. Le triangle que dessinent sur la carte les vaisseaux négriers peut en somme passer pour l'image traditionnelle de la perfection<sup>3</sup>.

La légitimation idéologique de la traite et de l'esclavage date du xvii<sup>e</sup> et surtout du xviii<sup>e</sup> siècle. Le droit va sanctionner le fait. Les textes qui justifient cyniquement ce crime contre l'Humanité émanent de commerçants et de négriers comme Snelgrave, de planteurs comme Malouet, mais aussi de juristes, de savants et de théologiens. « Ce crime en masse, cet abrutissement systématique avait ses théoriciens et ses apologistes<sup>4</sup>. »

3. Et comme le régime des vents favorisait la navigation triangulaire, les négriers devaient penser que la Providence veillait sur eux.

4. Lamartine, *Histoire des Girondins*, X, VII.

L'argumentation paraît solide, rigoureuse, irréfutable : l'esclavage est en Afrique une institution séculaire et non une innovation due à la cupidité des Blancs. Quand nous achetons des esclaves, ils ne changent pas de statut, mais seulement de maître.

Ces esclaves, nous les arrachons à une existence précaire, à l'angoisse de la torture et de la mort, pour les confier à des maîtres plus humains que les roitelets africains. Aux colonies, on leur assure la sécurité, la tranquillité et même un certain confort. En somme, ils mènent une vie plus enviable que celle du serf d'Europe centrale, voire du paysan français qu'une liberté purement formelle ne garantit pas de la misère et de la famine.

L'argument religieux va peser de tout son poids : le négrier, pionnier de la Civilisation, missionnaire laïque, prétend sauver les pauvres païens de la barbarie, du fanatisme et de la superstition. En les embarquant pour l'Amérique, il leur ouvre les portes du Paradis (on pense que Louis XIII a été sensible à cet aspect évangélique de la traite). Notons que le même mot prend, suivant le contexte, des sens opposés : un esclave, à Alger ou à Tripoli (quand il s'agit d'un chrétien captif des Barbaresques), c'est une victime; un esclave noir, à la Martinique, c'est une âme qui fait son salut.

Au siècle de l'*Encyclopédie*, les arguments scientifiques deviennent nécessaires pour justifier un abus flagrant. Ce n'est sans doute pas par hasard que les relations de voyages consacrées à l'Afrique mettent l'accent sur la férocité des indigènes : ces histoires de cannibales, d'amazones, de coupeurs de têtes, ces descriptions de tortures et de massacres qui ont formé le goût du marquis de Sade<sup>5</sup>, servaient plus ou moins consciemment la cause esclavagiste. Le lecteur *sensible* découvrirait avec horreur et dégoût une sous-humanité adonnée à la guerre et aux sacrifices humains. Le compte rendu ethnographique apparemment objectif et désintéressé constitue en fait un plaidoyer habile en faveur de la traite. Les Africains barbares ont tout à gagner à la fréquentation des Européens, en qui ils vont trouver des maîtres...d'école.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle s'intéresse aussi à la biologie. Les savants cherchent à résoudre le problème de la pigmentation des Africains avec une insistance qui peut paraître suspecte<sup>6</sup>. On écarte l'explication traditionnelle d'après laquelle les descendants de Cham, voire de Caïn, auraient été brûlés par le soleil. Au nom de la Raison, on rejette la mythologie biblique, mais l'idée de malédiction originelle reste latente. De Pauw

5. Il a situé en Afrique noire une sorte d'utopie sadique, le royaume de Butua, dans son roman *Aline et Valcour* (1795).

6. Cf. Hoffmann, *op. cit.*, p. 48.

considère la race noire comme une branche dégénérée de la race blanche, et sa démonstration aboutit à la justification de l'esclavage :

« Leur poulx est presque toujours vif et accéléré, et leur peau quand on la touche, paraît échauffée : aussi leurs passions sont-elles fougueuses, immodérées, excessives et n'obéissent presque à aucun frein de la raison ou de la réflexion; et comme ils ne peuvent se gouverner eux-mêmes, ceux qui les gouvernent en font d'*excellents esclaves*. Les organes les plus délicats ou les plus subtils de leur cerveau ont été détruits ou oblitérés par le feu de leur climat natal : et leurs facultés intellectuelles se sont affaiblies : ils diffèrent autant peut-être des peuples blancs, par les bornes étroites de leur mémoire et l'impuissance de leur esprit, qu'ils en sont différents par la couleur du corps et l'air de la physionomie<sup>7</sup>. »

Comment la race noire pourra-t-elle se régénérer? Par le travail et la discipline. Ainsi les trois aspects les plus choquants du système esclavagiste, déportation, exploitation intensive, châtiments cruels, se trouvent tout naturellement réhabilités, puisqu'ils assurent la promotion des Noirs. Cette argumentation suffisait à donner bonne conscience à tout le monde, aussi bien aux capitaines négriers et aux planteurs antillais qu'aux ecclésiastiques d'Europe, grands amateurs de café.

On comprend dès lors la démarche de Montesquieu qui, dans un de ses textes les plus célèbres, fait semblant d'adhérer aux idées des esclavagistes pour mieux les confondre. Il reprend leur argumentation en la poussant jusqu'à l'absurde, ce qui fait éclater l'inhumanité des sophismes :

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre [...] Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens<sup>8</sup>. »

7. *Recherches sur les Américains*, I, p. 181.

8. *De l'esprit des lois*, XV, V.

## Le noir passage<sup>9</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les réalités de la traite ne sont plus ignorées du public qui peut trouver en librairie une abondante littérature : manuels du *parfait négociant*, comme les ouvrages de Savary et de Chambon<sup>10</sup>, récits de capitaines négriers (Snelgrave, Des Marchais), reportages de résidents coloniaux (le *facteur* Bosman, le directeur Pruneau de Pommegorge, le médecin Isert). Les textes dont nous publions ici de larges extraits ont le mérite d'être des témoignages de première main, des *choses vues*.

Ce commerce triangulaire que nous connaissons mieux aujourd'hui d'après les documents d'archives publiés par les historiens, les lecteurs du Siècle des Lumières en avaient déjà une idée précise : ils découvraient un monde mystérieux où la violence se conjugait à l'exotisme. Un *frisson nouveau*. Le capitaine négrier en partance pour l'Afrique va être le héros d'une véritable épopée maritime.

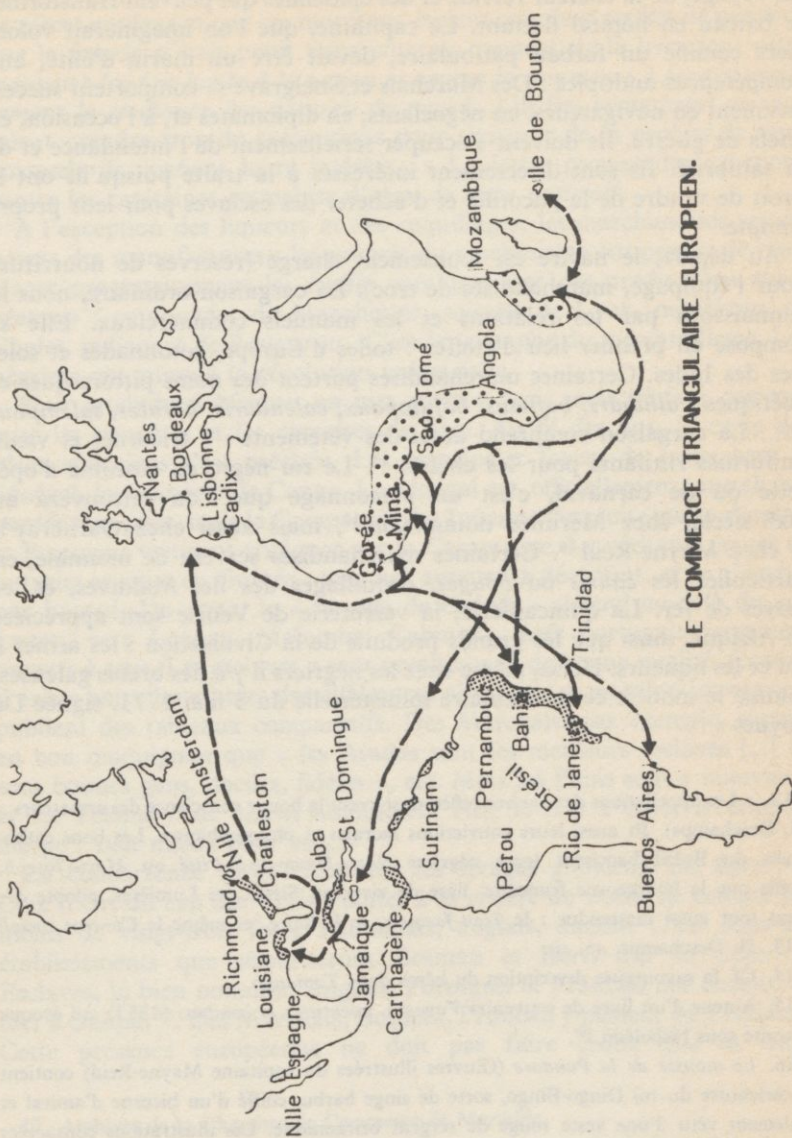
Le point de départ sera un grand port de l'Atlantique ou de la mer du Nord : Liverpool, Bristol ou Londres; Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Rouen ou Bordeaux, voire Amsterdam, selon la nationalité. Les études de Gaston-Martin ont montré quelle a été la croissance extraordinaire de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. De 1713 à 1792, le *premier port négrier français* a enregistré 1.313 départs et transporté sur ses navires 284.155 Noirs<sup>11</sup>. L'essentiel du commerce était entre les mains d'armateurs privés, membres de puissantes dynasties commerciales. La mise de fonds initiale nécessitait de gros capitaux qui resteraient longtemps immobilisés : achat du navire et de la cargaison, frais d'assurances, droits et pots-de-vin à verser aux rois nègres et aux fonctionnaires coloniaux, tout cela diminuait la rentabilité de l'entreprise. Mais il existait des compensations : primes pour les esclaves importés aux Iles, exemptions de droits pour l'introduction en France des denrées coloniales. De toute façon, le commerce triangulaire était réputé lucratif. La traite favorise l'ascension d'une nouvelle aristocratie pressée de s'intégrer à l'ancienne qui, elle-même, participe au trafic sans déroger. Le négrier a ses entrées à Versailles.

Pour un voyage d'environ seize mois, il faut un navire solide et rapide, muni d'équipements spéciaux, en vue du transport des *captifs*, et d'un armement qui permette de résister aussi bien aux agressions extérieures

9. Expression empruntée à H. Deschamps.

10. Les titres exacts des ouvrages cités ici sont fournis dans la Bibliographie.

11. Chiffre officiel.



LE COMMERCE TRIANGULAIRE EUROPEEN.

qu'aux révoltes de l'entrepont<sup>12</sup>. Le négrier requiert également un équipage endurci, car la vie de bord est très pénible par suite de la longueur du voyage, de la chaleur torride et des épidémies qui peuvent transformer le bateau en hôpital flottant. Le capitaine, que l'on imaginerait volontiers comme un forban patibulaire, devait être un marin d'élite, aux compétences multiples : Des Marchais et Snelgrave se comportent successivement en navigateurs, en négociants, en diplomates et, à l'occasion, en chefs de guerre. Ils doivent s'occuper sérieusement de l'intendance et de la salubrité. Ils sont directement intéressés à la traite puisqu'ils ont le droit de vendre de la pacotille et d'acheter des esclaves pour leur propre compte.

Au départ, le navire est lourdement chargé (réserves de nourriture pour l'équipage, marchandises de troc). La cargaison ordinaire, nous la connaissons par les relations et les manuels commerciaux. Elle se compose en premier lieu d'étoffes : toiles d'Europe, cotonnades et soieries des Indes. Certaines marchandises portent des noms pittoresques et poétiques : *allidjars*, *baffetas*, *bajutapaux*, *calendaris*, *korotes*, *salempouris*... La cargaison comprend aussi des vêtements : « tricornes et vieux uniformes rutilants pour les chefs »<sup>13</sup>. Le roi nègre en costume d'opérette ou de carnaval, c'est un personnage que l'on retrouvera au XIX<sup>e</sup> siècle, chez Mérimée notamment<sup>14</sup>, mais aussi chez Garneray<sup>15</sup> et chez Mayne-Reid<sup>16</sup>. Certaines marchandises servent de monnaie, en particulier les *cauris* ou *bouges*, coquillages des îles Maldives, et les barres de fer. La quincaillerie, la verroterie de Venise sont appréciées en Afrique, ainsi que les grands produits de la Civilisation : les armes à feu et les liqueurs. Hélas, même chez les négriers il y a des brebis galeuses, comme le montre cette circulaire ministérielle du 3 mai 1771, signée De Boynes :

12. « Les appellations des navires reflètent souvent la bonne conscience des armateurs » (H. Deschamps). Et aussi leurs convictions morales et philosophiques. Les bons catholiques du Brésil baptisent leurs négriers *Notre-Dame-de-la-Pitié* ou *Marie-Joseph*, tandis que la bourgeoisie française, fière de vivre au Siècle des Lumières, adopte des noms tout aussi inattendus : le *Jean-Jacques*, le *Voltaire*, et même le *Contrat social*!

13. H. Deschamps, *op. cit.*

14. Cf. la savoureuse description du héros dans *Tamango*.

15. Auteur d'un livre de souvenirs *Voyages, aventures et combats* (1853) qui évoque la traite sous Napoléon I<sup>er</sup>.

16. *Le mousse de la Pandore* (Œuvres illustrées du capitaine Mayne-Reid) contient la caricature du roi Dingo-Bingo, sorte de singe barbu, coiffé d'un bicorne d'amiral et seulement vêtu d'une veste rouge de sergent britannique. Les illustrations consacrées au calvaire des captifs devaient donner des cauchemars aux jeunes lecteurs...

« Je suis informé, Messieurs, que des capitaines de navires expédiés pour les côtes de Guinée et d'Afrique ont donné en échange des objets de traite des eaux-de-vie mélangées d'eau, des morceaux d'étoffe au lieu de pièces entières et que ces morceaux étaient coupés et repliés de manière que la fraude n'était point apparente au moment de la livraison; *cette mauvaise foi fait honte à la nation et expose le commerce à perdre entièrement la confiance des naturels du pays* [...] ils [les armateurs] ne sauraient prendre trop de précautions pour s'assurer de la *probité* de ceux auxquels ils confient leurs intérêts... » La lettre promet des sanctions contre les capitaines coupables d'*abus de cette nature*<sup>17</sup>.

A l'exception des liqueurs et des coquillages, les marchandises provenaient des manufactures : les progrès du machinisme ont permis de remplacer progressivement les étoffes exotiques par des productions européennes : cotonnades de Manchester, soieries de Lyon, mouchoirs de Cholet, indiennes de Rouen, etc. C'est le triomphe du mercantilisme. Les négriers ont stimulé la révolution industrielle.

Pour atteindre l'Afrique, on met environ trois mois. Il faut compter avec les tempêtes et les corsaires de Salé. Au fil des ans, la carte des côtes africaines s'est précisée. Les principaux foyers de traite sont le Sénégal, la Guinée et le Congo. Le Sénégal est, officiellement, une chasse gardée française, mais la Compagnie des Indes ne l'exploite guère. Anglais et Portugais viennent trafiquer sur la Casamance. Le véritable centre de la traite se situe en Guinée : tous nos auteurs la décrivent, et ce n'est pas par hasard. Du reste, le « voyage de Guinée » s'étend au-delà du cap Lopez, vers Loango, Majumba, Cabingue, fiefs portugais largement ouverts à tous. Les esclaves y sont nombreux et de bonne qualité. Comme il existe entre les ethnies des différences physiques et morales, les négriers publient des tableaux comparatifs. Des Marchais, par exemple, signale en bon maquignon que « les Aradas sont les meilleurs esclaves [...] Ils sont bonnes gens, dociles, fidèles », etc. Mais les Pains sont « mauvais » et les Tébus « ne valent absolument rien »! (On a envie d'écrire en marge : tant mieux pour eux.)

La concurrence européenne, sur les rivages guinéens, est âpre : la Côte d'Or, du cap des Trois Pointes à la rivière de Volta, ne compte pas moins de vingt-trois forts, hollandais, anglais, danois. C'est dans ces établissements que séjourneront Bosman et Isert. Sur la Côte des Esclaves, la bien nommée, Anglais, Portugais et Français ont chacun un fort à Ouidah<sup>18</sup>. Des Marchais, Bosman, Pruneau y passent ou y résident. Cette présence européenne ne doit pas faire croire que la traite

17. Archives de la Chambre de Commerce de Marseille.

18. En français : Juda; en anglais : Whydah ou Whida; en néerlandais : Fida.

s'étendait à l'ensemble du continent africain : tout le commerce se faisait sur la côte, et les indigènes, intermédiaires indispensables, restaient maîtres chez eux. Mais l'implantation de fortins et de comptoirs prélude à une pénétration méthodique. Déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains auteurs peignaient l'Afrique comme un eldorado<sup>19</sup> ou comme un continent en friche<sup>20</sup>...

Une fois parvenu en Afrique, le négrier commençait à constituer sa cargaison. Il pouvait pratiquer la *traite volante*, c'est-à-dire aller de baie en baie pour acquérir ici deux nègres, là un négriillon, ailleurs deux ou trois négresses. Certains navires passaient ainsi neuf mois à faire du cabotage. Les fièvres, les attaques des indigènes décimaient l'équipage, pour un gain dérisoire.

La traite organisée s'imposa donc. Deux formules étaient possibles : dans le premier cas, les Européens établissaient sur la côte un « préside », avec quelques commis et un petit contingent de soldats chargés du rassemblement des esclaves. Quand un navire jetait l'ancre, il trouvait une cargaison toute prête. L'économie de temps était appréciable, mais l'entretien d'un comptoir coûtait cher. Les textes de Labat et d'Isert révèlent ce qu'était la vie des colons. Ils jouissaient d'un semblant de confort (jardins à la française, lits à moustiquaire, abondance de viandes et de liqueurs), mais ces individus tarés, vautrés dans la débauche, minés par les fièvres de la dysenterie, composaient une société coloniale analogue à celle que décrit Céline dans le *Voyage au bout de la nuit*.

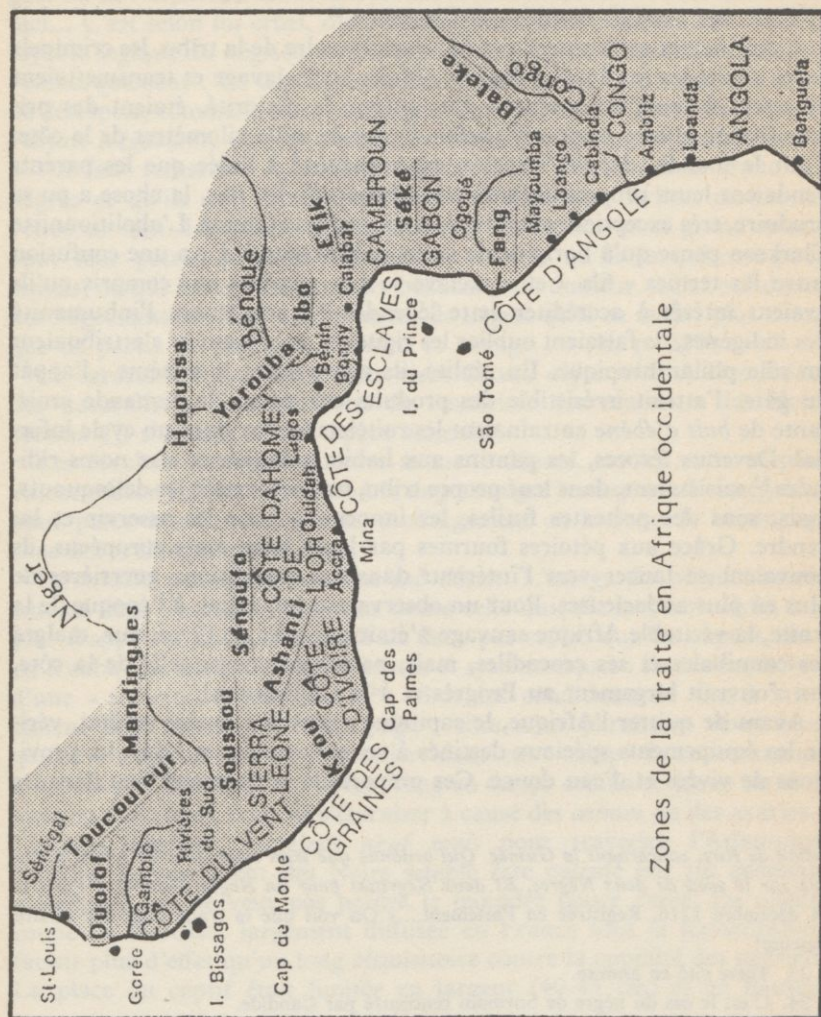
La seconde formule est un marché fixé par contrat. A son arrivée, le capitaine s'assure le concours d'un interprète (il existe, selon Snelgrave, « des gens libres et naturels du pays parlant un bon anglais »). Il rend visite au souverain, lui offre des cadeaux, discute des tarifs et paie des « coutumes » (en marchandises)<sup>21</sup>. La vente est enfin déclarée ouverte. Les auteurs nous livrent à ce sujet de curieuses précisions. D'abord les barèmes : chaque qualité de nègre est cotée avec soin. La meilleure marchandise est la *pièce d'Inde*, c'est-à-dire l'adulte mâle, jeune, robuste, sans défaut. On écarte naturellement les malades, les infirmes et les vieillards. Les négriillons sont acceptés, bien que leur rendement soit faible : on estime qu'ils s'acclimateront facilement; ils commenceront par servir comme boys dans les résidences coloniales. Les négresses valent un quart ou un cinquième de moins que les hommes<sup>22</sup>. Comme il ne faut pas

19. Par exemple, l'abbé Demanet, dans sa *Nouvelle Histoire de l'Afrique française* (1767).

20. Cf. les suggestions du médecin Isert.

21. Cf. le texte de Chambon cité en annexe.

22. Cf. ce document des Archives de la Chambre de Commerce de Marseille : « Décla-



Zones de la traite en Afrique occidentale

qu'elles soient chargées de nourrissons pendant la traversée, les négriers leur arrachent leurs petits. Nous voyons le directeur du comptoir de Juda, Pruneau de Pommegorge, racheter ces malheureuses dans un mouvement de compassion.

Il faut, bien entendu, se méfier des fraudes. On appréciera la candeur cynique des conseils donnés par Chambon <sup>23</sup>.

L'origine des esclaves est variée : dans le cadre de la tribu, les criminels et les débiteurs insolvables étaient réduits en esclavage et transmettaient ce statut à leurs descendants. Les autres, la majorité, étaient des prisonniers de guerre, capturés parfois à plus de mille kilomètres de la côte. Tout le monde, depuis Voltaire, est scandalisé à l'idée que les parents vendaient leurs propres enfants aux négriers <sup>24</sup>. En fait, la chose a pu se produire, très exceptionnellement, au cours d'une famine. L'abolitionniste Clarkson pense qu'à l'origine de cette « idée reçue » il y a une confusion entre les termes « fils » et « esclave ». Les négriers ont compris qu'ils avaient intérêt à accréditer cette légende. En accentuant l'inhumanité des indigènes, ils faisaient oublier les rigueurs de la traite et s'attribuaient un rôle philanthropique. En réalité, ils aggravaient le système : l'appât du gain, l'attrait irrésistible des produits européens, la demande croissante de *bois d'ébène* entraînaient les roitelets locaux dans un cycle infernal. Devenus féroces, les pantins aux habits galonnés et aux noms ridicules <sup>25</sup> saisissaient, dans leur propre tribu, non seulement les délinquants, mais, sous des prétextes futiles, les innocents, pour les asservir et les vendre. Grâce aux pétitoires fournies par leurs bons amis européens, ils pouvaient se lancer vers l'intérieur dans des expéditions guerrières de plus en plus audacieuses. Pour un observateur impartial, à l'époque de la traite, la véritable Afrique sauvage n'était pas celle de l'intérieur, malgré ses cannibales et ses crocodiles, mais, paradoxalement, celle de la côte, qui s'ouvrait largement au Progrès et à la Civilisation!

Avant de quitter l'Afrique, le capitaine remet son navire en état, vérifie les équipements spéciaux destinés à ses prisonniers et refait les provisions de vivres et d'eau douce. Ces préparatifs ont souvent lieu dans les

*ration de Roy, concernant la Guinée. Qui ordonne que trois Negrillons ne seront payez que sur le pied de deux Nègres, Et deux Negrittes pour un Nègre. Donnée à Paris le 14 décembre 1716, Registrée en Parlement...* » On voit que la traite était une affaire sérieuse!

23. Texte cité en annexe.

24. C'est le cas du nègre de Surinam rencontré par Candide.

25. Dans le *Journal de la traite des Noirs* de Jehan Mousnier, on voit par exemple apparaître (p. 53) le roi Pitre et le capitaine Viédazel! Ces noms rabelaisiens se passent de commentaire.

îles de Sao Tome ou du Prince. On en profite pour faire descendre à terre les esclaves acquis aux étapes précédentes, ce qui leur donne l'occasion de *se rafraîchir*. Dernière formalité : la marque au fer rouge. Le Noir portera désormais sur la poitrine ou à l'épaule l'emblème de la Compagnie ou de l'acheteur. Bosman raconte cette opération avec infiniment de tact... C'est selon lui cruel, mais indispensable : telle est toujours l'impitoyable logique du négrier. Arrive le moment le plus dramatique, celui de l'embarquement : les captifs, arrachés à leur terre, éprouvent une crise de désespoir, comme le montre une gravure du livre de Chambon. Dans le *Parfait Négociant*, Savary donne des conseils inspirés par l'expérience :

« Il faut remarquer que dès le moment que l'on a fait la traite des nègres et qu'ils sont embarqués dans les vaisseaux, il faut mettre les voiles au vent. La raison en est que ces esclaves ont un si grand amour pour leur patrie qu'ils se désespèrent de voir qu'ils la quittent pour jamais, ce qui fait qu'il en meurt beaucoup de douleur et j'ai ouï dire à des négociants qui font ce commerce de nègres qu'il en meurt plus avant que de partir du port que pendant le voyage... » (II, p. 229).

Le caractère atroce d'un texte vient de son *objectivité*. A la manière des naturalistes, Savary décrit de l'extérieur les réactions des Noirs comme s'il s'agissait d'une espèce animale.

Les révoltes étaient fréquentes avant le départ, car les esclaves pouvaient encore espérer se sauver à la nage, malgré les requins. Les négriers, pour parer à cet inconvénient, prolongeaient en hauteur le bastinage avec des treillages et des filets.

Le *middle passage* a souvent été décrit. L'image du bétail humain entassé dans l'entrepont est sans doute celle qui, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, a le plus frappé les imaginations. Il ne faut pas croire que les captifs aient eu à subir des brimades permanentes et systématiques : ils étaient l'objet d'une « sollicitude intéressée »<sup>26</sup>. Mais les conditions de vie, à bord, étaient déjà dures pour l'équipage : elles nous paraissent révoltantes quand il s'agit des Noirs prisonniers dans ces « camps de concentration flottants »<sup>27</sup>. D'abord, le voyage, long en temps ordinaire (deux ou trois mois en moyenne), pouvait s'éterniser à cause des *calmes* ou des avaries... Certains négriers mettaient *neuf mois* pour traverser l'Atlantique! Ensuite, l'entassement des Noirs semble être calculé par un géomètre diabolique qui ne veut pas perdre le moindre pouce carré. La célèbre coupe du *Brookes*, largement diffusée en France sous la Restauration, faisait plus d'effet qu'un long réquisitoire contre la cupidité des négriers. La place du captif était limitée en largeur (40-45 cm) et en hauteur

26. Léon Vignols.

27. Hoffmann, *op. cit.*, p. 52.

(1,70 m). Quand l'entrepont était divisé en deux, il ne restait plus, à chaque étage, que 83 centimètres! Enchaînés deux à deux par la jambe, les esclaves éprouvaient des contraintes humiliantes. Quand un désespéré se jetait à l'eau, il entraînait son compagnon : double perte pour l'armateur. Les belles négresses faisaient oublier à l'équipage la monotonie de la traversée. Femmes et enfants étaient libres en permanence, mais la nuit, dans leur logement du gaillard d'arrière, ils souffraient aussi de l'entassement et de la promiscuité.

Dans la journée, quand le temps le permet, les esclaves montent s'aérer sur le pont. L'hygiène est stricte : on nettoie les captifs, on désinfecte l'entrepont au vinaigre, on y brûle de la poudre... La survie collective est à ce prix. Pour remédier à l'ankylose des nuits, on conseille d'occuper les Noirs, pendant le jour, à des exercices physiques et des travaux manuels. Le tillac se transforme en village d'artisans : on enfle des perles, on tresse des cordes, on fabrique des paniers. Il ne manque même pas l'*animation culturelle* : les observateurs avaient signalé la passion des Africains pour la musique. Les *parfaits négociants* ont intérêt à exploiter ce goût artistique pour faire oublier aux captifs leurs idées de suicide. Sur le pont maintenant transformé en salle de bal, les nègres dansent — spontanément ou sous la menace du fouet. « Des interprètes apprennent aux esclaves des chansons peu poétiques, ou leur racontent de merveilleux récits, dont le but est de leur prouver qu'on ne les a achetés qu'afin de les délivrer des mauvais traitements de leurs maîtres, et qu'une fois rendus dans les colonies, ils passeront une vie de délices<sup>28</sup>. » Ces négriers avaient en somme une conception très moderne de la publicité. Mais quand ils prétendaient distraire leurs captifs avec une musique de guinguette, ils ne se doutaient pas que ces malheureux emportaient avec eux un trésor et que les rythmes d'Afrique repartiraient un jour de la Nouvelle-Orléans à la conquête du monde.

La nourriture laisse souvent à désirer. Deux repas par jour, à 9 heures du matin et 4 heures de l'après-midi. Des légumes secs (fèves, haricots), du manioc, du maïs, des ignames, auxquels on ajoute de l'huile de palme et du piment; de temps en temps, de la viande ou du poisson séché : tel est l'ordinaire, que la pêche au requin permet d'améliorer. Le P. Labat constate que la nourriture distribuée aux Noirs est échauffante et malsaine. Pour que la cargaison arrive au complet en Amérique, il vaudrait mieux ne pas lésiner sur l'alimentation. Il critique aussi l'équipement sanitaire. Le véritable fléau, sur un négrier, ce sont les épidémies qui prennent naissance dans l'entrepont : petite vérole (variole), fièvre jaune, scorbut, dysenterie et maladies parasitaires (vers, pian). Les chirurgiens

28. L. Garneray, *op. cit.*